



## Notice pour les organisateurs du cours d'élevage de Lapins de race Suisse

- Le cours d'élevage dure 1 jour et est donné, en règle générale, par 2 conférenciers.
- Il faut réserver des locaux appropriés avec possibilité d'utiliser un beamer/un écran.
- L'organisateur doit faire parvenir, au plus tard 1 mois avant le début du cours planifié, le programme du cours avec la liste des participants au président de la CT pour approbation du cours.
- Le nombre minimum de 8 participants est exigé.
- Lapins de race Suisse prend à sa charge les frais des conférenciers, dédommagements inclus. L'organisateur paye les conférenciers. Pour se faire rembourser, l'organisateur doit envoyer le formulaire du cours rempli avec un bulletin de versement au caissier de Lapins de race Suisse.
- 3 à 5 lapins ainsi qu'une table avec un tapis doivent être mis à disposition pour la partie pratique.  
Concernant le choix des lapins, il faut prendre contact préalablement avec les conférenciers.  
Il faut assurer le placement approprié des lapins.
- Les participants doivent prendre avec eux un standard 15 ainsi que du matériel à prendre des notes.
- Les conférenciers remettront aux participants de la documentation.

Pour la commission technique

Stefan Röthlisberger